



<u>De</u>: Lysiane ESTRADA, Responsable de la Communication Pour: Information et diffusion

COMMUNIQUE DE PRESSE



Ce complexe aquatique unique en Cœur d'Hérault ouvrira ses portes au public le

22 Octobre 2011, dès 10h.





Le bassin ludique intérieur

Le bassin sportif intérieur

En 2002, la Communauté de Communes du Clermontais a lancé une étude pour la construction d'un équipement aquatique intercommunal. Le projet s'est véritablement concrétisé en 2004 avec la sélection du cabinet d'architecture Duval-Raynal (76) pour sa conception et sa réalisation. Les travaux ont débuté en Janvier 2010. Arnauld Lassallette, son Directeur est entré en fonction le 1^{er} Juin 2011. Le Samedi 22 Octobre prochain à 10h, le Centre Aquatique du Clermontais ouvrira ses portes au public, même si quelques travaux en extérieur ou plantations ne sont pas totalement achevés.

Si vous souhaitez une présentation détaillée du centre aquatique, nous vous invitons à consulter <u>la rubrique "grands projets"</u> du site internet de la Communauté de Communes du Clermontais : cc-clermontais.fr.

Vous y trouverez un descriptif du centre, les horaires, les tarifs et les activités proposées à l'année.

Les premières inscriptions pour les activités se feront au centre aquatique le 19 Octobre de 17h à 19h et le 21 Octobre de 17h30 à 19h.

Pour vous inscrire munissez-vous des documents suivants :

- 1 photo d'identité
- 1 pièce d'identité
- 1 certificat médical de moins de 3 mois stipulant la non contre-indication de la pratique de l'activité choisie
- 1 justificatif de domicile

Attention! aucune inscription ne sera prise en compte sans l'intégralité des documents.

Pour toutes informations, à partir du 14 Octobre 2011 : Tel :04 99 91 49 39.

Contact presse :

Service communication de la Communauté de Communes du Clermontais Tel : 04 67 88 95 50